

geant simplement son examen afin de se remettre, il lui dit de sa voix calme:

—Ces valeurs sont excellentes... M. Marait devrait les accepter, au lieu de vous entraîner à des frais en les négociant.

—Et s'il ne veut pas?

—Alors, vous les vendrez.. mais, je vous conseille de les lui soumettre. A moins de placer son argent dans des affaires industrielles que j'ignore, il ne trouvera pas de meilleurs placements, à mon sens du moins.

—Je suivrai l'avis de monsieur.

Devant lui, elle roula les papiers de façon à les introduire dans sa poche, dont elle attache l'ouverture avec une épingle fermée.

—C'est trop gros... ces papiers vous gèneront pour travailler, dit Aubrun en riant.

—Ce n'est pas bon à laisser traîner, monsieur. De cette façon, je suis sûre de ne rien oublier et rien perdre.

Il la laissa sortir, puis, un instant après, il sonna :

—Je vous ai dit, je crois, que je déjeunais chez un ami? Si vous voulez en profiter pour vous en aller dès une heure, je vous laisse toute latitude, puisque vous avez des affaires à régler?

—Monsieur est bien bon... j'accepte volontiers; j'irai, entre une heure et deux, voir M. Marait et lui montrer les valeurs.

Aubrun sortit sans se presser, mais, dans la rue, il se jeta dans un fiacre automobile qu'il eut la bonne fortune de rencontrer au coin de la rue Madame et, un quart d'heure après avoir quitté son appartement, il gravissait en courant les marches du Palais de Justice.

—M. des Jonchères est-il là? Et M. de Monvoi? demanda-t-il tout haletant à un huissier.

—Si M. des Jonchères est là? Oui, vous le trouverez dans la salle des Pas-Perdus, et il y a longtemps que M. de Monvoi est arrivé.

Aubrun, suivant les indications qu'on lui donnait, parvint à la célèbre salle où il aperçut M. des Jonchères, en robe d'avocat, la toque en arrière, qui causait avec animation au milieu d'un groupe de confrères.

Aubrun se précipita vers lui.

—Ah! vous avez perdu votre impassibilité d'emprunt, Aubrun! Eh bien?

—Eh bien, elle est prise! j'ai la preuve matérielle.

—La preuve indiscutable? s'écria M. des Jonchères avec la plus grande émotion.

—Indiscutable! je viens de tenir entre mes mains les valeurs de M. de Chantepy.

—Qu'est-ce, Jonchères? demandèrent les avocats qui assistaient à ce colloque. S'agit-il de Mlle Deplémont?

—Vivat, messieurs! Elle est innocente.

Il saisit Aubrun par le bras, courut avec lui au cabinet de M. de Monvoi et demanda à être introduit d'urgence.

L'huissier, étonné de son agitation, voulut protester, mais M. des Jonchères, passant devant lui, frappa vigoureusement à la porte et attendit à peine la permission d'entrer pour se précipiter dans le cabinet où le juge était seul avec son greffier.

Stupéfait d'une entrée si peu en rapport avec la correction habituelle de M. des Jonchères, le magistrat se leva en s'écriant:

—Mon Dieu! mais qu'y a-t-il? C'est donc bien important?

—Parlez vite, Aubrun, en deux mots!

—En deux mots: je viens de voir les valeurs de M. de Chantepy entre les mains de son ancienne femme de charge.

—Bravo, bravo! s'écria le greffier, dans un élan d'enthousiasme, pendant que M. de Monvoi, interdit et très pâle, se rasseyait lentement.

—Vous êtes certain de votre dire? Il n'y a pas d'erreur possible?

—Pas d'erreur possible! cette femme est chez moi, elle y restera jusqu'à midi ou une heure. Qu'on l'envoie chercher; elle a les valeurs sur elle.

M. de Monvoi fit venir aussitôt deux agents de la sûreté; il donna à l'un l'ordre de lui amener Mme Brion.

—Vous la trouverez chez M. de Lucel, 180, rue d'Assas.

—Si elle s'inquiète et refuse de me suivre, que faudra-t-il faire?

—L'arrêter immédiatement. Mais vous pouvez ne pas l'effrayer, en lui parlant de renseignements à donner sur M. de Chantepy; je l'ai questionnée plusieurs fois. Vous dites, Aubrun, qu'elle a les valeurs sur elle?

—Oui... dans sa poche; je les lui ai vues mettre, elle a attaché soigneusement l'ouverture.

—Vous veillerez à ce qu'elle vienne ici sans modifier sa toilette, dit M. de Monvoi à l'agent. Allez vite!

Il écrivit un mot au directeur de la prison et le remit à l'autre agent.

—Trouvez une automobile, et courez chercher Mlle Deplémont.

Après cela, il cacha un instant son visage dans ses mains et on l'entendit répéter plusieurs fois:

“La pauvre enfant, la pauvre enfant!... j'en serai malade de chagrin.”

—Et Cébronne, et la mère? dit-il en relevant la tête.

—Je cours chez Bernard! dit l'avocat. Ma plainte est terminée.

—Allez! il est près de midi, peut-être sera-t-il rentré. Ah! un mot. Et l'aconitine? Cette femme en connaît donc les propriétés?

—Rien de plus vraisemblable, répondit M. des Jonchères. Vous savez, par Mlle Deplémont elle-même, que Cébronne lui avait donné des explications sur les effets du poison. Une tierce personne était là, mais ni Bernard ni la jeune fille ne se sont rappelé si c'était la femme de charge ou la garde-malade; ils penchaient pour cette dernière hypothèse.

—Et Cébronne, du reste, s'est bien gardé d'insister sur cette conversation si compromettante pour l'infortunée jeune fille, dit M. de Monvoi.

Il accompagna M. des Jonchères en dehors du cabinet.

—Je suis désolé, désolé en pensant à Mlle Deplémont... Que sont nos prétentions de discernement et de déductions logiques quand le hasard et un pauvre policier de fantaisie détruisent nos savants échafaudages? C'est pitié, Jonchères, n'est-ce pas?

—Les faits accusaient Mlle Deplémont, et, je vous l'avoue maintenant, je partageais votre manière de voir.

—L'astuce et la prémeditation de cette femme sont inouïes! s'écria M. de Monvoi.